

## APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES : DES ANNONCES BIENVENUES POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

**Paris, le vendredi 21 mai.** Alors que l'inquiétude ne cesse de grandir au sein de la profession des travaux publics, en raison de la forte hausse des matières premières et des difficultés d'approvisionnement, le Gouvernement a tenu à apporter son soutien en formulant des propositions d'action et des recommandations de bon sens qui méritent d'être saluées.

Ce dernier a notamment demandé aux acheteurs publics de veiller, au cas par cas, à ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont liés aux envolées des prix des matières premières ou de pénuries d'approvisionnement des entreprises. L'application de pénalités constitue, en effet, une inquiétude majeure pour les entreprises. Pour aller plus loin, Bruno Cavagné, Président de la FNTP, et le Premier ministre ont échangé en début de semaine sur la formalisation d'une circulaire, afin de mieux sécuriser les entreprises. Cette dernière est actuellement en cours de rédaction.

Par ailleurs, fort de l'expérience tirée de la crise sanitaire et de l'action acharnée de la fédération sur ce sujet capital, le Gouvernement incite désormais tous les acheteurs publics à accorder des reports de délais. Comme ce fut le cas lors du premier confinement, l'exécution de nombreux chantiers risque de se trouver impactée par les difficultés d'approvisionnement. Le Gouvernement a aussi décidé la mise en place d'une nouvelle médiation de filière entre les différents acteurs du secteur, afin de traiter les éventuels conflits.

Enfin, la prise en considération par les pouvoirs publics et les acheteurs publics des conséquences financières engendrées pour nos entreprises par cette flambée des prix, qui met en péril l'équilibre économique des contrats, et tout particulièrement ceux qui ne comportent pas de clause de variation de prix ou dont la formule est inadaptée, sera essentielle.

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

*« La désorganisation qui résulte des difficultés liées aux matières premières rencontrées par les entreprises de travaux publics sur de nombreux chantiers constitue un frein supplémentaire pour nos entreprises. Les annonces du Gouvernement vont donc dans le bon sens. Elles sont la traduction de nos alertes répétées et de son souhait de voir redémarrer l'économie le plus vite possible, ce que nous appelons tous nos vœux. »*

### CONTACT PRESSE :

#### Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, [manon.gaudefroy@havas.com](mailto:manon.gaudefroy@havas.com), 07 88 61 74 01

Contact Havas : Anahit AKOPIAN, [anahit.akopian@havas.com](mailto:anahit.akopian@havas.com), 07 87 38 79 80

Contact FNTP : Sophie CAHEN, [cahens@fntp.fr](mailto:cahens@fntp.fr), 07 84 17 75 93

### À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) @FNTP\_info